



Organisation mondiale du commerce
Statut :
■ Membres de l'OMC
■ Observateurs négociant leur accession

Brèves de l'OMC

Octobre 2017 - n° 10

EDITORIAL

« Le jardin aux sentiers qui bifurquent » (ou, « la route de Buenos-Aires » - 2ème partie)

Dans sa célèbre nouvelle, l'argentin Borges évoque la coexistence de plusieurs futurs possibles au sein d'une même intrigue. A l'approche de la conférence ministérielle de Buenos-Aires, la négociation agricole ressemble à ce jardin: de ses bifurcations dépendra le sort de la conférence. Une majorité de pays en développement, principalement emmenés par l'Indonésie, l'Inde et la Chine, s'oppose à l'Union Européenne, aux grands exportateurs agricoles (autrefois rassemblés dans le « groupe de Cairns ») et à des Etats-Unis toujours très silencieux, tant sur les conditions de mise en œuvre d'un engagement pris à Bali (2014) pour autoriser à titre pérenne la mise en place de programmes publics de stockage de sécurité alimentaire, que sur la responsabilité d'une réduction des subventions agricoles dites « distortives » (car influençant directement la formation des prix ou des quantités produites).

Si le problème agricole trouve sa solution, Buenos-Aires pourra déboucher sur un succès d'étape, avec quelques décisions orientant l'activité future de l'OMC. En premier lieu, avec une chance assez solide, un accord de base pourra être atteint pour l'élimination des subventions à la pêche illégale, non régulée et non reportée: ce serait une première pierre pour la réalisation de l'un des objectifs du développement durable, qui à terme, exigerait l'encadrement de toute forme de subventions conduisant à une surpêche. En second lieu, à probabilité médiane, de nouvelles règles pourraient être formulées pour favoriser la transparence et la rationalité économique des réglementations nationales applicables aux activités de service. En troisième lieu, mais avec une incertitude encore très forte, les ministres pourraient décider d'engager de nouveaux travaux sur le commerce électronique, la facilitation des investissements, les PME.

Au niveau le plus politique, la conférence de Buenos-Aires fournira aussi l'occasion de discussions stratégiques, que les Etats-Unis réclament sur un ton parfois inquiétant, concernant le rôle et le fonctionnement de l'organisation, sa contribution à la stabilité de l'économie internationale et au développement, à la promotion d'une croissance inclusive et de l'environnement, à la question de l'équité entre les genres.

A six semaines de l'ouverture de la réunion ministérielle, les travaux s'intensifient sur fond de divergences encore très profondes et d'une volonté déjà palpable d'en dédramatiser les résultats. Dans cette année paradoxale, où son rôle producteur de bien public n'a jamais été aussi reconnu que depuis que des menaces protectionnistes la mettent en cause, l'OMC peut encore bifurquer vers un scénario d'échec à Buenos-Aires, ou y accoucher de résultats si peu pertinents pour l'avenir de l'économie mondiale que la perception de sa raison d'être en serait altérée. Comme elle peut réussir à se tourner vers l'avenir, en s'engageant dans un programme de travail, même timide, mais paré des couleurs de l'innovation et du développement durable.

Jean-Marie PAUGAM

NEGOCIATIONS MULTILATERALES

19 octobre 2017 : Réunion du comité de l'agriculture en session spéciale

L'adoption d'une solution permanente pour les programmes publics de stockage de sécurité alimentaire apparaît de plus en plus comme une condition « sine qua non » de succès de la 11^e conférence ministérielle. Mais l'Inde et les G33 refusent tout lien entre sa négociation et celle portant sur les soutiens internes et exigent une flexibilité maximale pour les PED (couverture des anciens et nouveaux programmes, obligations de transparence allégées, pas de disciplines anti-exportation).

L'enjeu des subventions internes reste considéré comme prioritaire par un vaste majorité de membres pour la ministérielle de Buenos-Aires mais, les clivages n'ont fait que se renforcer depuis la dernière réunion. La ligne de division principale oppose les partisans de l'introduction d'un nouveau plafonnement global des soutiens « distortifs » (Overall Trade Distorting Support) et ceux d'une réduction des subventions qui serait à effectuer dans le cadre de l'architecture actuelle de l'accord sur l'agriculture (soit au titre des boîtes oranges et du *de minimis*). Une deuxième ligne de clivage sépare les tenants d'un effort de réduction équilibré, contre les pays qui réclament une contribution asymétrique, pesant essentiellement sur les pays développés.

Les pays ACP d'un côté, de l'autre une partie des membres du « groupe de Cairns » (à savoir Australie, Nouvelle Zélande, Canada, Chili et Paraguay) viennent de sortir de nouvelles propositions. Celles des anciens « Cairns » a pour objectif principal de capitaliser sur la proposition euro-brésilienne de plafonnement global des soutiens internes

pour proposer une approche apparemment plus flexible, en ouvrant le choix entre trois options pour déterminer le plafond : un doublement du *de minimis* actuel, un montant fixe calculé par référence aux dépenses effectives, ou un « forfait » de 2 milliards de dollars. Cette proposition cherche à séduire les différents groupes partie prenante, dont le G10 et les pays en développement. Cette proposition a reçu quelques accueils favorables au-delà de ses propres sponsors (Argentine, Thaïlande, Pakistan, G10 dont la Norvège qui y voit explicitement une base de discussion possible) et des salutations polies, mais toujours avec réserve d'examen dans les capitales. Elle a été clairement rejetée par l'UE

De nombreux participants semblent désormais se rallier à l'idée que, sur les soutiens internes, Buenos-Aires, ne débouchera au mieux que sur un « programme de travail » pour les années suivantes.

Certains suggèrent qu'en agriculture, la conférence ne débouche que sur une décision en matière de stockage de sécurité alimentaire (temporaire ou pérenne) assortie d'un programme de travail sur les autres sujets agricoles.

Cet état d'esprit est déjà devenu implicitement la raison d'être de la multiplication des propositions au COASS : la Russie suggère la suppression du mécanisme de sauvegarde, la Suisse/Israël/ Taïpeh/ Japon/Corée se sont exprimés sur la question de la sécurité alimentaire dans les pays importateurs nets, les ACP ont présenté leur proposition sur les soutiens, les Philippines insistent sur un mécanisme de sauvegarde spéciale pour les PED.... Bref, chacun veut préserver dans le panorama les sujets qu'il aimerait voir dans le programme de travail futur. Sans compter ceux qui veulent maintenir en vie, à l'OMC le sujet de l'accès au marché agricole. Mais, comme l'a souligné le directeur général de l'OMC lui-même, il n'y a pas de raison d'imaginer que la négociation d'un programme de travail un tant soit peu détaillé se révèle plus facile que celle d'une décision ministérielle proprement dite.

Contact : jean-marie.paugam@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

12 et 13 octobre 2017 : Groupe de négociations sur les règles - subventions à la pêche

Après 2 sessions dédiées à l'analyse de la matrice compilant les 7 propositions sur la table, les réunions du 12 et 13 octobre marquent une nouvelle étape dans les négociations relatives aux subventions à la pêche. Suite à de nombreuses rencontres informelles, les 7 Membres proposant sont parvenus à consolider la précédente matrice en un seul texte. Sur la forme, le document de 13 pages se divise en un préambule, 8 articles et une annexe. Présenté par les proposant comme un "instrument" facilitant les discussions, le texte ne comporte cependant aucune modification de fond, si ce n'est quelques consolidations grammaticales. De fait, la quasi-totalité des propositions compilées dans matrice sont également présentes dans ce nouveau texte "vertical". Le texte ayant été distribué le 12 octobre, les délégations n'ont pu obtenir de retour de leur capitale, ce qui a rendu les discussions du 12 et 13 octobre peu substantielles. Cependant, les délégations doivent se réunir du 31 octobre au 3 novembre pour une lecture approfondie du texte "consolidé" proposé par les 7 Membres proposant. Le Président, l'Ambassadeur McCook, a exhorté les Membres à présenter des instructions spécifiques afin de combler les lacunes restantes dans la négociation.

Contact : anais.keraudren@dgtresor.gouv.fr

NEGOCIATIONS PLURILATERALES / DISCUSSIONS INFORMELLES

2 au 6 octobre 2017 : « Cluster » services

Le «cluster services» regroupant le Conseil du commerce des services, le comité des services financiers, le groupe de travail sur la réglementation intérieure, s'est réuni du 2 au 6 octobre 2017. L'essentiel des débats a eu lieu lors de la discussion sur la réglementation intérieure. L'Inde, en proposant un texte modifié substantiel a contribué à dynamiser le débat. Outre avec l'engagement constructif de l'Inde et de la Chine, certains membres jusque-là restés silencieux ont pris la parole (Egypte, Sénégal, Panama). La position du groupe africain et de ses soutiens constitue vraisemblablement la source la plus importante de blocage pour avancer avec un rythme plus soutenu. L'opposition en particulier de l'Afrique du sud et de ses soutiens habituels reste toujours virulente. Un résultat est toutefois toujours évoqué pour Buenos Aires.

A l'instar des comités sur les engagements spécifiques et sur les règles de l'AGCS, le comité sur les services financiers est entré en léthargie, les membres n'ayant pas à ce stade manifesté d'intérêt pour aborder des

sujets particuliers. Le CTS a également été marqué par l'absence de réponse des membres aux questions posées sur les travaux futurs. Le CTS a également été marqué par l'absence de réponse des membres aux questions posées sur les travaux futurs.

Pour espérer un résultat à Buenos Aires sur la réglementation intérieure, il faut désormais passer d'un texte d'un groupe de co-auteurs à un texte de négociation.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

5 et 16 octobre 2017 : Commerce électronique

Le président du Conseil général a convoqué successivement deux réunions sur le commerce électronique : une pour rendre compte de ses consultations post pause estivale et la seconde afin que les propositions sur la table (au nombre de quatre) puissent être présentées. Des points de convergence ont été identifiés entre certains documents qui pourraient à terme fusionner dont la création d'un GT dédié à toutes les questions liées au commerce électronique. Un consensus semble se dessiner sur la prolongation du 2 ans du moratoire. Depuis 1998, les Membres de l'OMC sont convenus de ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques. A ce moment de la préparation de la Conférence ministérielle et compte tenu des oppositions fortes exprimées, la vraie question est de savoir si, a minima, un programme de travail révisé pourrait être un résultat à Buenos Aires. Ce sujet suscite toujours autant d'intérêt mais les points de vue sont toujours aussi divergents dès qu'il s'agit d'aller au-delà de l'échange d'expériences et de l'expression de besoins en assistance technique et renforcement de capacité pour combler le fossé numérique.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

23 octobre 2017 : Facilitation de l'investissement - 5^{ème} dialogue informel

Cette réunion qui s'est tenue à l'OMC le 23 octobre dernier conclue le cycle informel des 5 réunions sur la facilitation de l'investissement. Le président, l'Ambassadeur argentin Marcelo Cima souhaite maintenant concentrer les discussions sur la base des 3 questions suivantes pour identifier les suites à donner à la fois en vue de Buenos Aires et pour le futur (quels objectifs communs ? Quel type de directive ministérielle ? Quel processus pour faire avancer les objectifs ?). Selon le programme de travail du Président, 3 thèmes ont ensuite été abordés sur la base de deux interventions de la CNUCED et de l'ombudsman coréen M. Jeffrey Kim) : coopération Etat/investisseur, prévention des différends et responsabilité sociale des entreprises.

La discussion a été intéressante mais peu conclusive sur l'avenir immédiat. Il n'y a pour le moment pas de réponses claires aux questions posées par le président. En conclusion, il a clairement indiqué que l'objectif après la conclusion de ce premier cycle de dialogue est de se concentrer sur les questions pratiques en mobilisant les capitales davantage. Si cela n'est pas le cas, il sera difficile de conserver les acquis du travail des mois passés. La Chine et le Brésil sont clairement demandeurs à ce stade, il faudra attendre l'ultime réunion du 10 novembre prochain pour évaluer une chance de résultats à MC11.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

VIE DE L'ORGANISATION

3 octobre 2017 : Comité des licences d'importation

Comme lors des précédentes réunions, les Etats-Unis et l'UE sont intervenus à de nombreuses reprises soulevant leurs préoccupations anciennes et nouvelles, auxquelles les membres visés n'ont pas ou peu apporté de réponses :

- ✓ **Des préoccupations anciennes.** Les Etats-Unis sont revenus sur les prescriptions de l'Inde pour l'acide borique, les licences d'importation du Mexique sur l'acier, le régime de licences pour les téléphones portables, les ordinateurs de poche et les tablettes appliqué par l'Indonésie. Les Etats-Unis notent cependant une amélioration sur le régime de spiritueux distillés du Vietnam et considèrent que le nouveau règlement entrant en vigueur au 1^{er} novembre devrait permettre de régler leurs préoccupations. L'UE a quant à elle réitéré ses demandes à la

Bolivie, au Paraguay et au Brésil (nitrocellulose). Elle a également insisté auprès de la Thaïlande, qui applique des restrictions aux importations de farine de blé.

- ✓ **De nouvelles préoccupations.** Les Etats-Unis sont soulevés deux points. Un au sujet des prescriptions indonésiennes sur l'approvisionnement et la distribution du lait et un au sujet des modifications apportées par la Chine aux licences d'importation pour certains déchets solides. Ces deux préoccupations ont été soutenues par l'UE.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

3 octobre 2017 : Comité commerce et développement - 81^{ème} session du sous-comité des Pays les Moins Avancés

Comme chaque année la division des statistiques de l'OMC présente les points clés de son analyse sur l'accès au marché des pays les moins avancés. Les derniers chiffres montrent une tendance baissière de la valeur des échanges des PMA, particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix de matières premières sur les marchés mondiaux. Les PMA demandent aux membres leur appui pour renforcer leur capacité dans la modernisation et l'industrialisation de leurs pays et pour réduire la fracture numérique.

La priorité de l'assistance technique est orientée vers les PMA qui demandent cependant à pouvoir bénéficier de plus de souplesse pour permettre à un plus grand nombre de fonctionnaires de bénéficier des cours avancés de l'OMC. Ils souhaitent que chaque PMA puisse envoyer un stagiaire à Genève chaque année dans l'un ou l'autre des programmes de stages proposés.

Le soutien de l'OMC aux PMA lors de leur accession et après l'accession est important puisque grâce au rôle joué par le sous-comité, 9 PMA ont accédé à l'OMC depuis sa création et 5 accessions sont en cours. La durée moyenne pour une accession est de 6 ans et 7 mois alors que pour les PMA il est de 12 ans 6 mois.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

4 octobre 2017 : Comité des règles d'origine

Afin de répondre à la décision de Nairobi de faciliter l'accès à l'information sur les règles d'origine préférentielles pour les PMA, le comité s'est mis d'accord sur un nouveau modèle de notification qu'il a adopté en mars 2017. Ce modèle demandé par les PMA a pour finalité d'assurer une plus grande transparence et une meilleure compréhension des règles préférentielles qui régissent les importations en provenance des PMA.

Comme proposé lors de la précédente réunion, les PMA ont réalisé 6 présentations sur des mesures adoptées par la décision ministérielle de Nairobi, leur mise en œuvre et les difficultés rencontrées. Ces présentations ont pour but de lancer une réflexion globale sur leur mise en place. De façon générale, les pays donneurs de préférences accordent des règles d'origine spécifiques pour aider les PMA à exporter, mais aucun membre n'a encore atteint les buts fixés par la décision de Nairobi.

D'autre part, le mode de calcul du taux d'utilisation des règles d'origine préférentielles dans les échanges commerciaux des PMA reste insatisfaisant mais les membres sont déterminés à y travailler pour que le mécanisme de surveillance soit opérationnel.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

11 octobre 2017 : Groupe de négociation des règles - Session informelle et ouverte sur la défense commerciale

Deux documents ont été à nouveau examinés lors de la réunion ouverte et informelle de négociation des règles.

Le premier document est la version révisée de la proposition de la Chine sur l'amélioration des disciplines relatives au renforcement de la transparence et de la régularité de la procédure antidumping (AD) et des droits compensatoires (SMC). Sur ce document, les membres se disent favorables à la discussion mais remarquent le manque de définition d'une PME qui pourrait mener à des discriminations, l'augmentation de la charge pour les autorités d'enquête. Ils considèrent que ce sujet est à traiter sur le long terme.

Le deuxième document présenté par l'Union européenne traite de l'amélioration des disciplines relatives aux notifications des subventions. En général, les délégations appuient toute proposition qui a pour but de faire progresser la transparence et d'améliorer les notifications, mais restent dubitatif quant à l'application proposée.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

12 octobre 2017 : Comité du budget, des finances et de l'administration (CBFA)

Après une première présentation de la proposition de budget pour 2018-2019 le 25 septembre dernier, la discussion s'est poursuivie lors du comité du 12 octobre par une intervention du Directeur général devant les membres. De cette intervention du DG, on retiendra essentiellement un engagement renouvelé pour poursuivre les efforts de réduction des coûts et un avertissement aux membres sur les limites du budget à croissance nominale nulle. Le DG n'est pas rentré dans les détails des questions les plus dures : budgets futurs, fonctionnement de l'ORD et recherches d'économies supplémentaires. Il a simplement réaffirmé devant les membres son engagement personnel à poursuivre les efforts de recherche d'économies. Les marges de réduction se réduisent chaque année davantage. Une poursuite en ce sens aura inévitablement un impact sur la qualité de services rendus aux membres.

Les membres eux se sont montrés préoccupés par les difficultés de l'ORD et de l'organe d'appel ainsi que sur les travaux de définition de la nouvelle méthode de calcul des indemnités pour charges de famille.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

12 octobre 2017 : Accession Comores

La 3^{ème} réunion du groupe de travail de l'accession des Comores s'est tenue à Genève le 12 octobre. Le Président du groupe de travail a indiqué que trois accords bilatéraux d'accès aux marchés avaient été signés avec le Brésil, le Japon et Oman. Des négociations doivent encore se conclure avec l'UE, les EU et le Canada. L'accession des Comores ne pourra donc pas être entérinée lors de la Conférence ministérielle de Buenos Aires. La prochaine réunion du groupe de travail ne devrait avoir lieu que début 2018.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

12 et 19 octobre 2017 : Comité du commerce et du développement – 52^e session extraordinaire sur le traitement spécial et différencié (TSD)

Les membres du G90 sont déterminés à obtenir des flexibilités aux règles de l'OMC pour leur permettre de diversifier et d'industrialiser leurs économies. Ils ont longuement répondu aux questions qui leur avaient été posées et ont essayé de montrer que leurs demandes relevaient d'une nécessité de développement qu'ils n'arrivent pas à obtenir par les dispositions actuellement en vigueur à l'OMC.

Cependant, les réactions de la salle n'ont pas permis d'envisager une suite favorable aux demandes. Sans minimiser les difficultés rencontrées par certains pays, les intervenants ont considéré, que le TSD doit se limiter aux cas réellement nécessaires, de façon exceptionnelle et temporaire. Ils souhaiteraient recevoir des propositions concernant des problèmes spécifiques pour les pays qui en ont besoin et non des propositions génériques.

Si cette mésentente persiste, il est difficilement envisageable d'obtenir un résultat à Buenos Aires

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

13 octobre 2017 : Réunion informelle et ouverte sur l'instauration d'un règlement intérieur du comité de la facilitation des échanges

La réunion informelle a poursuivi l'examen de la proposition de règlement intérieur présentée par l'Argentine et la Norvège (G/TFA/W/2) et appuyée par le Japon. La réunion s'est concentrée uniquement sur les points qui posent problème, mais les réticences et les divergences n'ont pas pu être levées durant cette session. Pour certains, il peut être inquiétant de ne pas arriver à se mettre d'accord avant la ministérielle, mais cela n'empêchera pas le comité de commencer à fonctionner sur les sujets de fonds.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

18 octobre 2017 : Comité des marchés publics

A la demande de l'UE, un point sur l'*executive order* du Président américain du 18 avril « Buy american, hire american » a été mis à l'ordre du jour. L'UE, soutenu par d'autres membres (Canada, Japon, Hong Kong, Corée, Suisse, Norvège, Nouvelle Zélande, Singapour, Taipei chinois), a fait part de son inquiétude sur le risque de nouvelles restrictions américaines pour l'accès des entreprises étrangères aux marchés publics des Etats-Unis. Elle a mis en avant les effets négatifs attendus pour l'ensemble des acteurs, y compris les entreprises américaines. Les Etats-

Unis ont seulement précisé le cadre de cet *executive order* et rappelé la publication du rapport attendu pour le 24 novembre.

La réunion s'est avérée décevante s'agissant des accessions et aucune avancée n'a pu être constatée. L'Australie, qui devait finaliser son accession avant MC11, n'a pas été en mesure de présenter son offre finale révisée. Elle espère conclure le processus début 2018. La Russie devrait fournir la checklist sur la législation d'ici la fin de l'année. La Chine n'a de nouveau pas annoncé de date de présentation d'une offre révisée.

L'Afghanistan et le Brésil ont reçu le statut d'observateur.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

19 et 20 octobre 2017 : Conseil des Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC)

Il convient de retenir de la réunion du Conseil des ADPIC les points suivants :

- ✓ L'absence de consensus entre les membres sur une recommandation pour MC11 sur la prolongation du moratoire sur les plaintes en situation de non-violation. Les positions restent les mêmes. Les EU et la Suisse refusent la prolongation et souhaitent l'application des plaintes en situation de non-violation à l'accord ADPIC. La Présidente va poursuivre ses consultations. Compte tenu du dernier conseil général avant MC11 le 30 novembre, la recommandation du Conseil devra être prête le 17 novembre.
- ✓ Les membres ont également réitéré leurs positions habituelles et divergentes, sur le lien de l'accord ADPIC avec la Convention sur la diversité biologique (CDB). Un groupe de membres (dont la Chine et le Brésil) a cherché à introduire en 2011 une prescription sur les brevets des ressources génétiques, considérant que cela permettrait une transparence et la lutte contre les pratiques illégales. Les EU, le Japon, l'UE, le Canada, l'Australie, la Suisse et la Corée considèrent au contraire que l'OMPI est la meilleure instance pour traiter de ce sujet.
- ✓ Les membres ont poursuivi leurs échanges sur la concession de licences obligatoires, qui sont octroyées par un gouvernement à un tiers pour fabriquer un produit breveté sans le consentement du titulaire du brevet. Certains membres souhaitent que cet outil soit pleinement utilisé afin d'améliorer l'accès à des médicaments abordables. D'autres rappellent que les droits des détenteurs de brevets doivent également être préservés et que les licences obligatoires ne doivent pas être utilisées à des fins industrielles et commerciales.
- ✓ L'UE est revenue longuement sur son rapport sur la promotion du transfert de technologie vers les PMA.
- ✓ La Suisse et d'autres membres ont présenté une communication pour un échange de bonnes pratiques sur l'apport de la propriété intellectuelle pour l'innovation inclusive des MPME. Plusieurs membres sont ensuite revenus sur leur expérience, dont le Japon et l'UE.

Le comité avait par ailleurs été précédé de deux séminaires, l'un sur les IG et l'autre sur les MPME, l'innovation et la propriété intellectuelle.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

23 octobre 2017 : Organe des Règlements des Différends

La réunion de l'ORD a été marquée par les deux points suivants :

- ✓ **La première demande d'établissement de panel du Qatar à l'encontre des Emirats arabes unis et de ses mesures concernant le commerce des marchandises et des services ainsi que les ADPIC.** Le Qatar avait demandé le 31 juillet l'ouverture de consultations avec l'Arabie saoudite, le Bahreïn et les EAU suite à l'imposition de mesures commerciales par ces trois membres. Suite au refus des EAU de tenir des consultations, le Qatar demande l'établissement d'un panel. Il considère que les mesures contreviennent à plusieurs accords de l'OMC. Les EAU, soutenus par le Bahreïn, l'Arabie saoudite et l'Egypte, considèrent que ces mesures ont été prises du fait du financement du terrorisme par le Qatar et qu'elles se justifient par l'article XXI GATT et des exigences de sécurité nationale. Ils considèrent que l'OMC n'est pas l'instance idoine pour discuter d'une telle question, qui repose sur la seule appréciation des Etats. La demande d'établissement de panel devrait donc être acceptée lors de la prochaine réunion de l'ORD le 22 novembre.
- ✓ **Les membres ont de nouveau discuté du processus de sélection de trois nouveaux membres de l'organe d'appel.**

Les positions exprimées restent les mêmes. Les Etats-Unis maintiennent leurs positions et refusent le lancement de la procédure avant une discussion sur leurs préoccupations qu'ils jugent systémiques et essentielles pour la responsabilité de l'ORD.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

23 au 27 octobre : Comités sur les mesures de défense commerciale (sauvegarde, subventions et mesures compensatoires, antidumping)

La problématique des surcapacités mondiales de la sidérurgie a été au cœur des débats de ces comités. Ainsi les mesures de sauvegarde, qui doivent s'appliquer uniquement lorsqu'il y a une urgence à contrer un dommage avéré sur la production nationale d'un pays, sont en forte augmentation, semble-t-il à cause de la surcapacité de production de l'acier dans certaines économies.

Au comité SMC, L'UE a également fait un rapport sur le séminaire qu'elle a organisé avec plusieurs membres le 2 octobre 2017, sur « le rôle des subventions contribuant aux surcapacités ». Mais la Chine conteste l'ajout de ce point, estimant que la cause profonde de la surcapacité est la trop lente reprise économique, les restrictions commerciales et les abus d'instruments qui aggravent la situation. De plus, elle considère que ce sujet n'est pas du ressort de ce comité. Par ailleurs, elle critique vivement certaines pratiques discriminatoires de l'UE et des Etats-Unis lors de leurs enquêtes. Un point sur les subventions aux pêcheries à l'initiative des Etats-Unis a encore divisé les membres, certains considérant que le sujet fait partie intégrante de ce comité, alors que la Chine estime que cela fait doublon avec le comité de négociation des règles.

Au comité AD, Les échanges sur les rapports semestriels sur les actions antidumping des membres a concentré l'essentiel du comité. Le futur système de défense commerciale que l'UE souhaite mettre en place a fortement été critiqué par la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la Chine et les membres du CCG, or, ce système n'est pas encore valide.

Les Etats-Unis ont fait une présentation sur leurs nouvelles enquêtes en matière d'évasion de droits au comité de l'anti contournement.

Contact : claud.amerio@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

25 et 27 octobre 2017 : Examen de la politique commerciale des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-Africaine (UEMOA)

Il s'agissait du premier examen des politiques commerciales commun aux huit membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine. Les membres ont salué la volonté de ces pays de travailler et avancer ensemble. Ils notent des progrès dans la politique agricole, l'environnement des affaires et l'harmonisation des politiques. Les pays de l'union bénéficient d'une position géographique stratégique, d'une population jeune et d'un ancrage du franc CFA à l'euro, ce qui a permis de limiter l'inflation. La zone connaît ainsi une croissance moyenne de 6%. Cependant de nombreux défis demeurent tant au niveau économique que social et politique. M. Alioune Sarr, Ministre sénégalais du commerce, de la consommation, du secteur informel et des PME et porte-parole des pays membres de l'UEMOA, est revenu sur les différentes mesures et réformes mises en place et en préparation tant sur le plan économique que sectoriel. Il a insisté sur la forte volonté des huit membres de poursuivre leur intégration, tout en rappelant le besoin important en assistance technique.

Contact : emmanuelle.bautista@dgtresor.gouv.fr

CALENDRIER DE L'OMC – NOVEMBRE 2017

- **01** - Comité du commerce et de l'environnement
 - Réunion informelle - Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires
 - Réunion informelle ouverte - Groupe de négociation sur les règles (subventions aux pêcheries)
 - Réunion informelle ouverte - Groupe de négociation sur l'accès aux marchés
- **02** - Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires
 - Réunion informelle ouverte - Groupe de négociation sur les règles (subventions aux pêcheries)
 - Groupe informel des pays en développement
- **03** - Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires
 - Comité de la facilitation des échanges
 - Réunion informelle ouverte - Groupe de négociation sur les règles (subventions aux pêcheries)
- **06** - Comité de l'évaluation en douane
 - Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce
 - Comité des participants sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information
 - Comité des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements
 - Comité du budget, des finances et de l'administration
- **07** - Comité du commerce et du développement - Session sur l'Aide pour le commerce
 - Réunion informelle - Comité des obstacles techniques au commerce
 - Groupe de travail de la réglementation intérieure
- **08** - Comité des obstacles techniques au commerce
 - Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances
 - Groupe de travail de la réglementation intérieure
- **09** - Comité des accords commerciaux régionaux
 - Comité des obstacles techniques au commerce
 - Groupe de travail des entreprises commerciales d'Etat
 - Comité du commerce et du développement - Session extraordinaire informelle ouverte
- **10** - Comité des accords commerciaux régionaux
 - Conseil du commerce des marchandises
- **14** Organe d'examen des politiques commerciales - Bolivie, État Plurinational de
- **16** - Organe d'examen des politiques commerciales - Bolivie, État Plurinational de
 - Comité du commerce et du développement - Session extraordinaire informelle ouverte
- **17** - 28ème série de consultations dans le cadre du Mécanisme du cadre consultatif du Directeur général en faveur du coton - Aide au développement en faveur du coton
 - Réunion informelle - Groupe de travail de l'accession de l'Iraq
- **21** Organe d'examen des politiques commerciales - Cambodge
- **22** Organe de règlement des différends
- **23** - Organe d'examen des politiques commerciales - Cambodge
 - Comité du commerce et du développement - Session extraordinaire informelle ouverte
- **27 -28 – 29** Réunion informelle ouverte - Groupe de négociation sur les règles (subventions aux pêcheries)
- **30** Conseil général

Auteur: Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

58 rue de Moillebeau – CP 235 - 1211 Genève 19

Courriel : geneve@dgtresor.gouv.fr

Web: <http://www.tresor.economie.gouv.fr/organisation-mondiale-du-commerce>

Directeur de publication : Jean-Marie PAUGAM, Délégué permanent

Réalisation et diffusion : Sandra Dunon - Parution le 31/10/2017